

Assises du Numérique : quand le gouvernement échange avec les start-ups

Le mobile sera-t-il l'un des enjeux prioritaires du « plan numérique »? C'est ce jeudi 29 mai, lors des Assises du numérique, qu'Eric Besson, secrétaire d'Etat au développement de l'économie numérique, présentera les propositions élaborées avec l'ensemble des ministres concernés. Mais, le 28 mai, François Fillon, le Premier ministre, s'est étendu sur le sujet. « *Le développement des mobiles va être la deuxième révolution.* » a-t-il déclaré. Une révolution qui permet selon lui de « *répondre à beaucoup de questions* » posées par la fracture numérique.

C'est à la Cantine, lieu d'échanges et de réflexion entre acteurs numériques, que les deux membres du gouvernement ont choisi de rencontrer six entrepreneurs du secteur, à la veille du lancement des Assises du numérique.

Etaient présents Yseulys Costes, fondatrice de Mille mercis, Emmanuel Guyot, fondateur de Digitick, Bertrand Diard, confondateur de Talend, Marc Reeb, DG de Viadeo, Thomas Serval, président de Baracoda, Louis Van Proosdij, représentant Open coffee club, ainsi que Stéphane Distinguin, président de l'association silicon sentier. Ces entrepreneurs n'ont pas mâché leurs mots sur les difficultés rencontrées dans leur parcours et proposé également des solutions ou pistes de réflexion.

Thomas Serval a souligné « *la difficulté d'atteindre la taille critique pour affronter le marché mondial* » et le caractère fructueux de la collaboration entre innovation et grands groupes. Avec une requête précise : transformer le comité Richelieu, qui défend les intérêts des jeunes entreprises innovantes, en fondation. Yseulys Costes, elle, a pointé le caractère bloquant des effets de seuil, notamment dans le dispositif d'aide « *jeune entreprise innovante* ». « *Comment faire grandir les PME : c'est l'une des faiblesses de notre modèle* », a reconnu François Fillon, avant d'ajouter qu'un « *Small business act à la française serait l'un des enjeux de la présidence française à l'Union européenne* ».

Au delà des difficultés opérationnelles, les jeunes entrepreneurs ont beaucoup insisté sur les difficultés dans leurs relations avec l'Etat : contexte instable, délais d'applications des lois trop importants, lois élaborées sans prendre en compte les conséquences pour les entrepreneurs. « *La loi Chatel sur les frais de port est très pénalisante pour les entreprises de e-commerce* » a expliqué Yseulys Costes. « *On a le sentiment que les lois favorisent plus les déçus du numérique* » a souligné Stéphane Distinguin, qui plaide pour des contacts réguliers avec les décideurs politiques.

« *L'Etat doit trouver un point d'équilibre entre son rôle d'encouragement et de protecteur* », a répondu François Fillon, suivi d'Eric Besson qui soulignait la rapidité à laquelle se déploie l'organisation des Assises du numérique. Restera à confronter les propositions du gouvernement à ces attentes.